Ma Communauté de Communes

Retour sur les pratiques d'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures

Données enquête : décembre 2019

Introduction :

Dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL), la Communauté de Communes Aunis Sud et le SIVOM Plaine d'Aunis ont réalisé une étude sur l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueils du territoire.

L'objectif étant de faire un état des lieux des modalités d'accueil existantes et de faire remonter les besoins des professionnels et bénévoles.

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

Au niveau local, beaucoup de structures non spécialisées du territoire communautaire cherchent à s'adapter et à répondre aux besoins de ces familles via une offre d'accueils et de services adaptés.

À noter également que le territoire communautaire présente un taux d'Allocataires d'Éducation de l'Enfant Handicapé (A.E.E.H.) supérieur aux autres échelles territoriales.

Territoire	AEEH	Nb Allocataires	Pourcentage
CdC Aunis Sud	234	5335	4,39
CdC Aunis Alantique	168	5021	3.35
La Rochelle	359	22801	1.59
CdA	767	37231	2,06
Ile de Ré	68	2070	3,29
SIVOM Plaine d'Aunis	74	2070	3,57
CTG	79	2844	2,78

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

Ce questionnaire a été envoyé à 455 structures (105 répondants soit 23% de participation)

Aunis Sud	Plaine d'Aunis	Total
19 accueils de Loisirs	4 accueils de Loisirs	23 accueils de Loisirs *14 réponses soit un taux de participation de 61%*
40 établissements scolaires (écoles, collèges, lycée)	10 établissements scolaires (écoles, collèges, lycée)	50 établissements scolaires (écoles, collèges, lycée) *30 réponses soit un taux de participation de 60%*
4 structures petite enfance	2 structures petite enfance	6 structures petite enfance *4 réponses soit un taux de participation de 66%*
20 mairies	8 mairies	28 mairies *11 réponses soit un taux de participation de 40%*
78 associations sportives/culturelles	15 associations sportives/culturelles	93 associations sportives/culturelles *28 réponses soit un taux de participation de 30%*
210 assistants maternels	45 assistants maternels	255 assistants maternels *18 réponses soit un taux de participation de 7%*

Avez-vous déjà accueilli des enfants en situation de handicap au cours de ces 3 dernières années ?

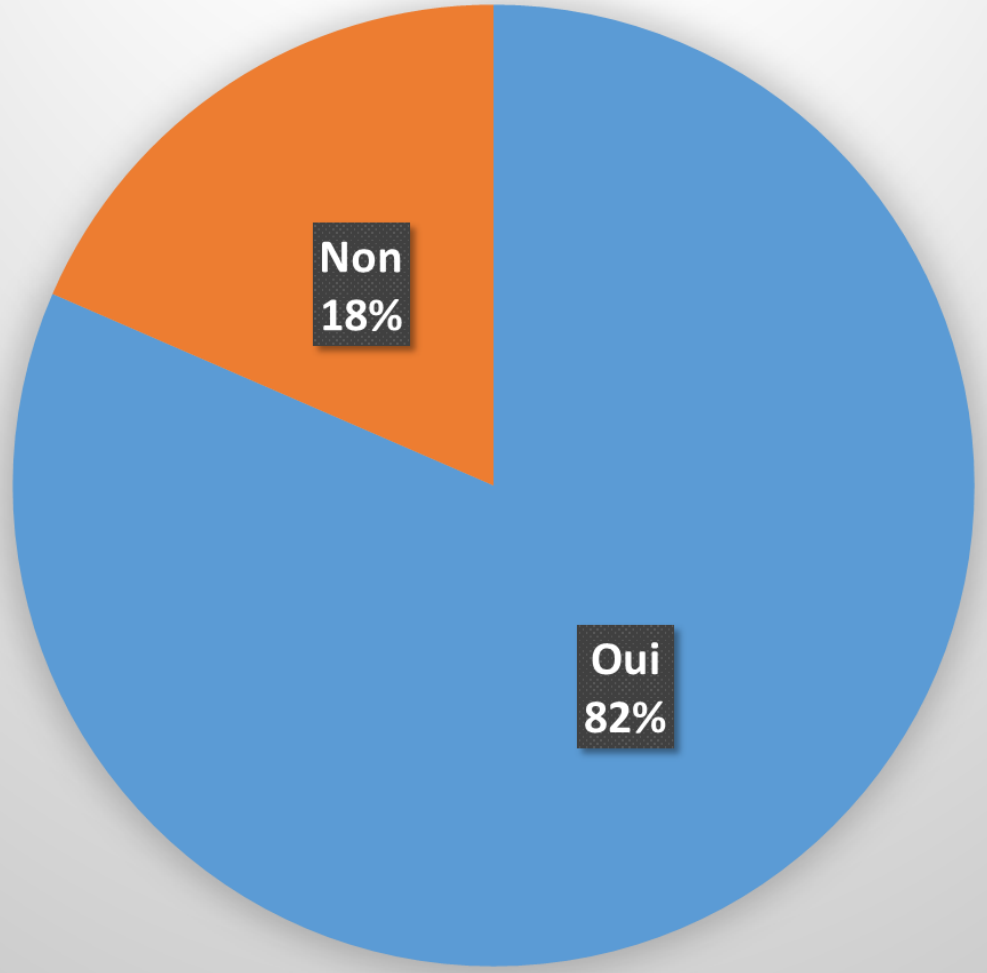

Pour quelles raisons n'avez-vous pas accueilli d'enfant en situation de handicap ? (par ordre décroissant)

- ✓ *Pas de demandes en majorité*
- ✓ *Des demandes mais structure/matériel non adapté*
- ✓ *Des demandes mais manque de personnel formé/sensibilisé*
- ✓ *Des demandes mais manque de personnel*

Globalement, il n'est pas constaté d'augmentation des demandes de prises en charge dans les structures à l'exception des écoles, où l'augmentation est significative.

La majorité des structures se dit moyennement satisfaite des conditions d'accueil qu'elles proposent.

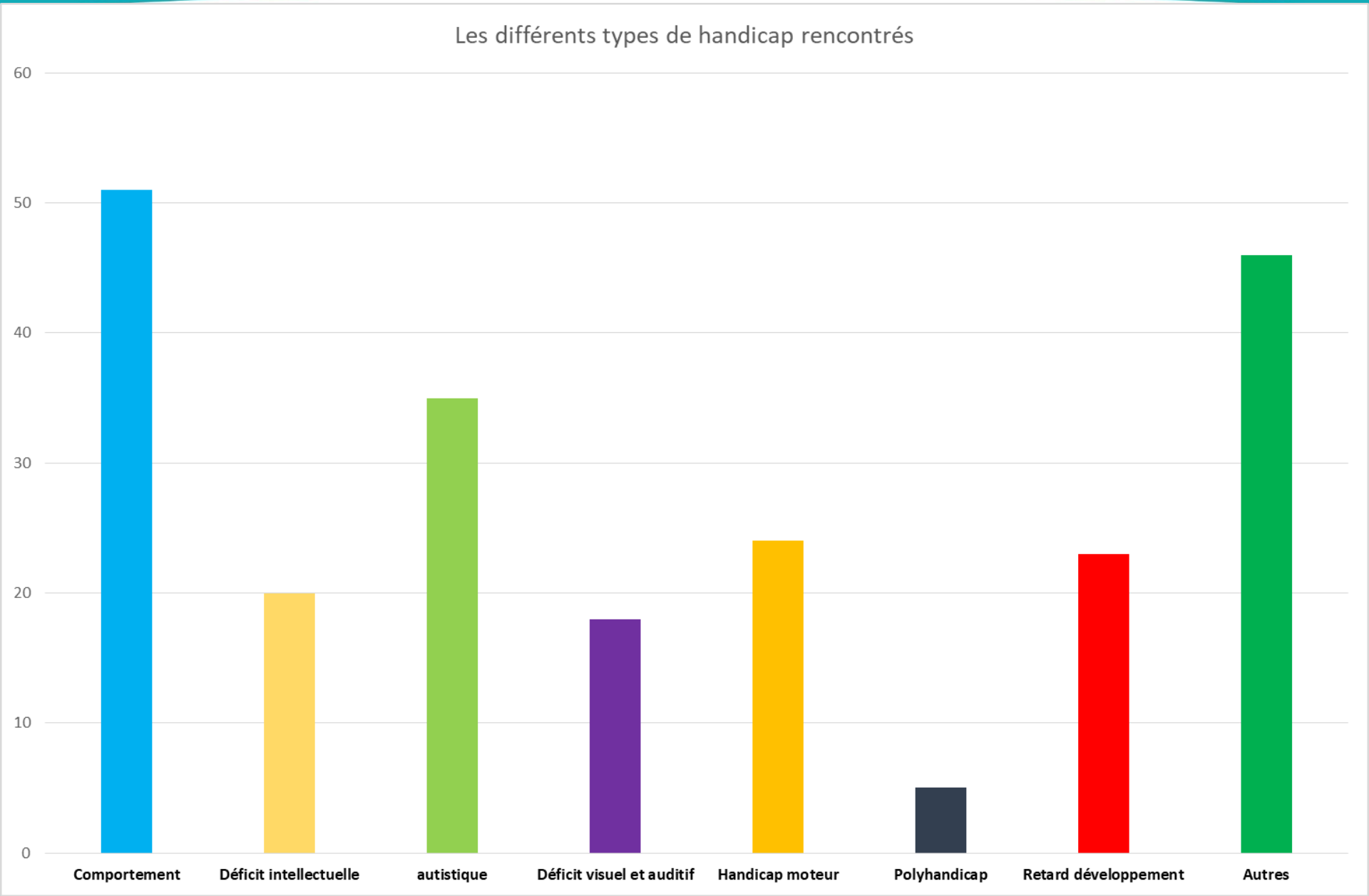
Les différents types de handicap rencontrés
60
50
40
30
20
10
0
Comportement
Déficit intellectuelle
autistique
Déficit visuel et auditif
Handicap moteur
Polyhandicap
Retard développement
Autres

Nombre d'enfants accueillis par secteurs au cours des trois dernières années

	0- 3 ans	4-6 ans	7-12 ans	13 ans et +
Assistants maternels	5	1	1	
Périscolaire communes	2	36	33	
Ecole et collège	2	23	46	49
Accueils de loisirs	2	4	17	
Associations		8	30	6
Accueils petite enfance	10			
Totaux	21	72	127	55

Les enfants accueillis ont-ils une reconnaissance MDPH ?

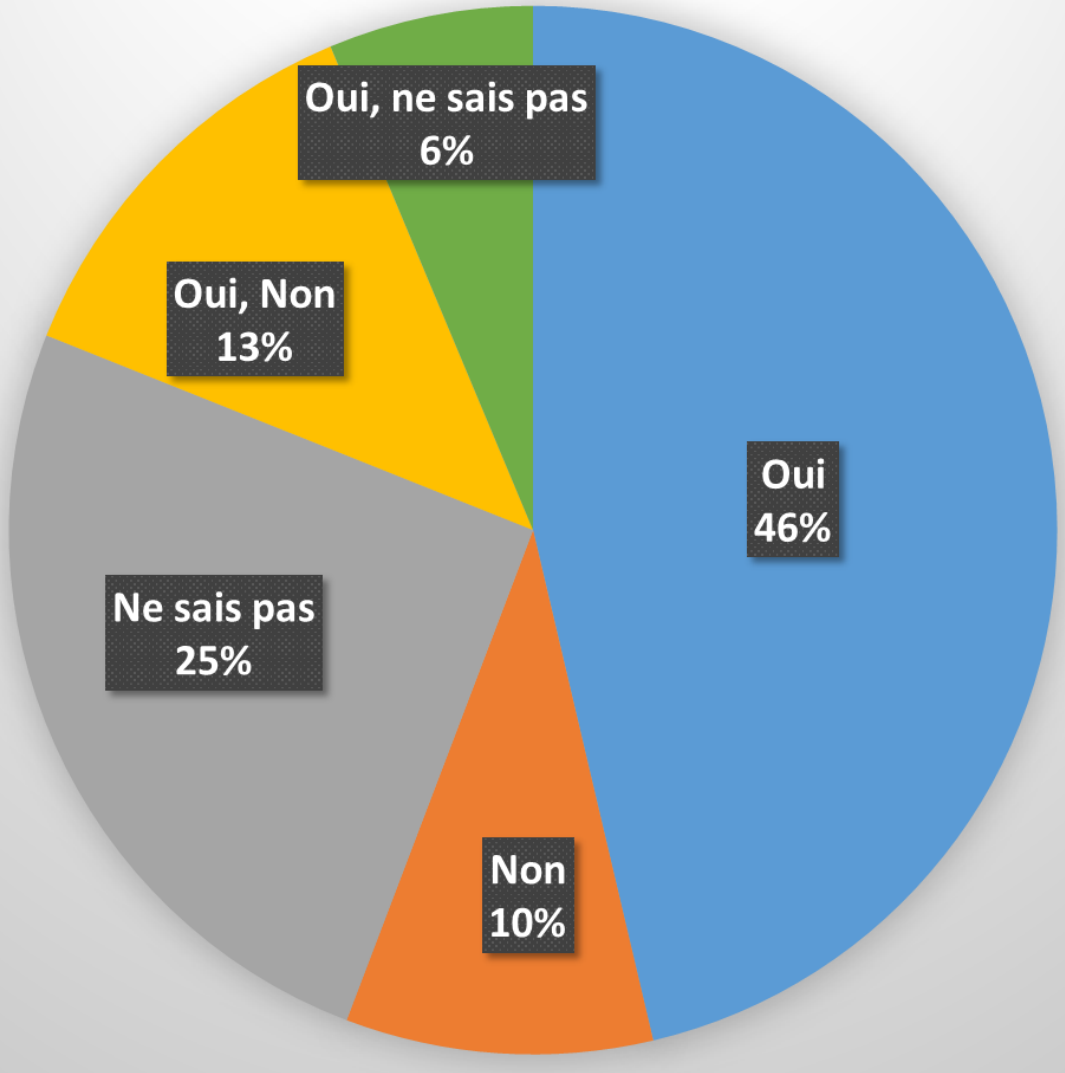

Les aménagements réalisés dans les lieux d'accueils

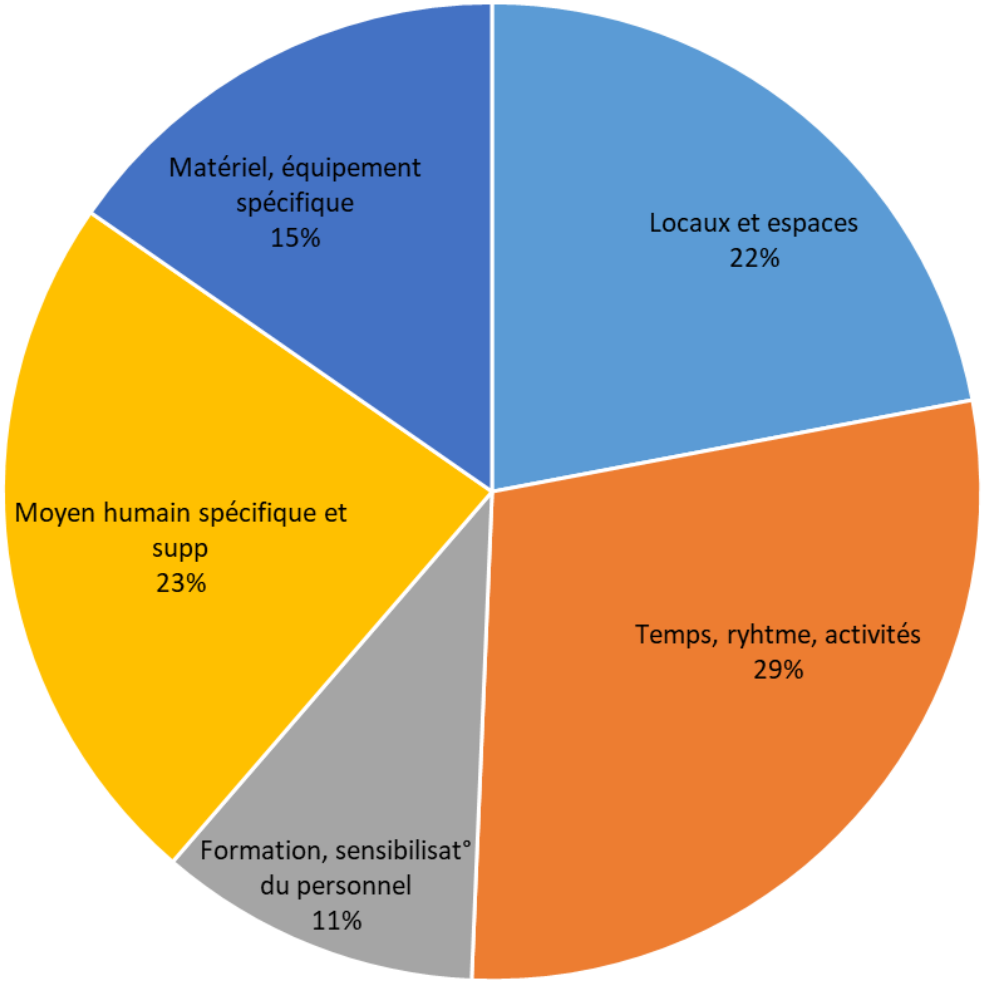

En majorité, les locaux des écoles et communes ont été mis aux normes.
Les travaux réalisés : toilettes adaptés, rampes, agrandissements, ascenseurs
difficultés : coût élevé dans les bâtiments anciens

En ce qui concerne les ACM et les accueils collectifs petite enfance (hors espaces mutualisés scolaire), dans la majorité des cas, les locaux sont inadaptés à l'accueil d'enfants en fauteuil.

En ce qui concerne les associations, la majorité ne peut accueillir d'enfants avec des handicaps moteurs dans leurs locaux ou rencontre des difficultés (locaux trop exigus, pas d'accès aux étages, chemin d'accessibilité …).

On constate un investissement dans du matériel adapté, de l'adaptabilité au sein des structures et chez les assistantes maternelles.

Ma Communauté de Communes

VOTRE PERSONNEL EST-IL SENSIBILISÉ OU FORMÉ À L'ACCUEIL D'ENFANT EN SITUATION D'HANDICAP ?

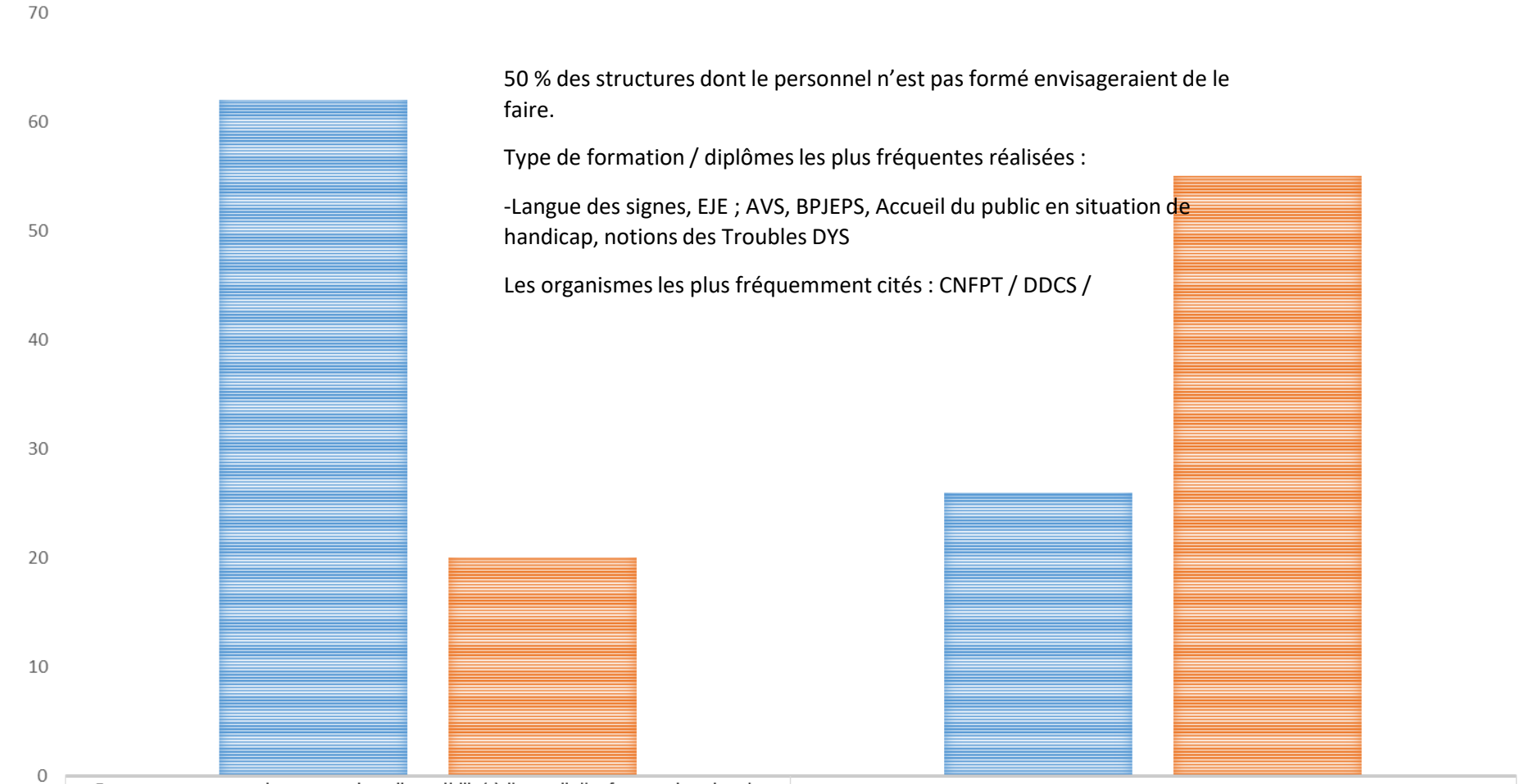

	Dans votre structure, le personnel est-il sensibilisé à l'accueil d'enfant en situation de handicap ?	Le personnel est-il formé à l'accueil spécifique d'enfant en situation de handicap ?
Oui	62	26
Non	20	55

50 % des structures dont le personnel n'est pas formé envisageraient de le faire.

Type de formation / diplômes les plus fréquentes réalisées :

-Langue des signes, EJE ; AVS, BPJEPS, Accueil du public en situation de handicap, notions des Troubles DYS

Les organismes les plus fréquemment cités : CNFPT / DDCS /

Il est noté une offre faible en matière de formation et souvent non adaptée.

Il est noté également un manque de temps du personnel pour se former. L'auto formation revient régulièrement, un apprentissage de terrain (des formations trop peu approfondies : sensation de quelques notions).

En ce qui concerne le milieu scolaire, la formation repose presque uniquement sur l'expérience de terrain et les conseils et préconisations des professionnels et partenaires institutionnels. Le handicap est trop brièvement abordé dans le cadre des formations proposées par l'éducation nationale. L'absence de spécificité ressort, la formation est souvent généraliste et ne correspond pas à la situation face aux enfants et parents.

- L'aide des éducateurs et spécialistes est souvent sollicitée.
- Pas ou peu de personnel supplémentaire et spécifique sur les temps périscolaires faute de moyens financiers.

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

Les accueils enfance et petite enfance semblent avoir moins de difficultés en matière de formation du personnel, même si le manque de temps et de moyen financier est bien présent. Le partenariat avec les éducateurs spécialisés est souvent évoqué et les structures ne rencontrent pas de difficulté pour s'informer et s'orienter.
Les accueils enfance et petite enfance font aussi face aux difficultés financières pour recruter du personnel spécifique complémentaire, d'où l'accent sur la formation des animateurs et/ou du recrutement d'animateur déjà formé.

Dans le milieu associatif, les encadrants et bénévoles sont très peu formés (manque de temps / offre de formation peu visible).

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

Accès à l'information

Dans la majorité des cas, les familles concernées semblent être en manque d'informations et/ou ne communiquent pas leurs difficultés.

Les familles qui éprouvent des difficultés pour s'orienter se tournent vers leurs structures d'accueil pour les accompagner.

Globalement, les structures (65 répondants à cette question) savent vers qui se tourner pour avoir des informations.

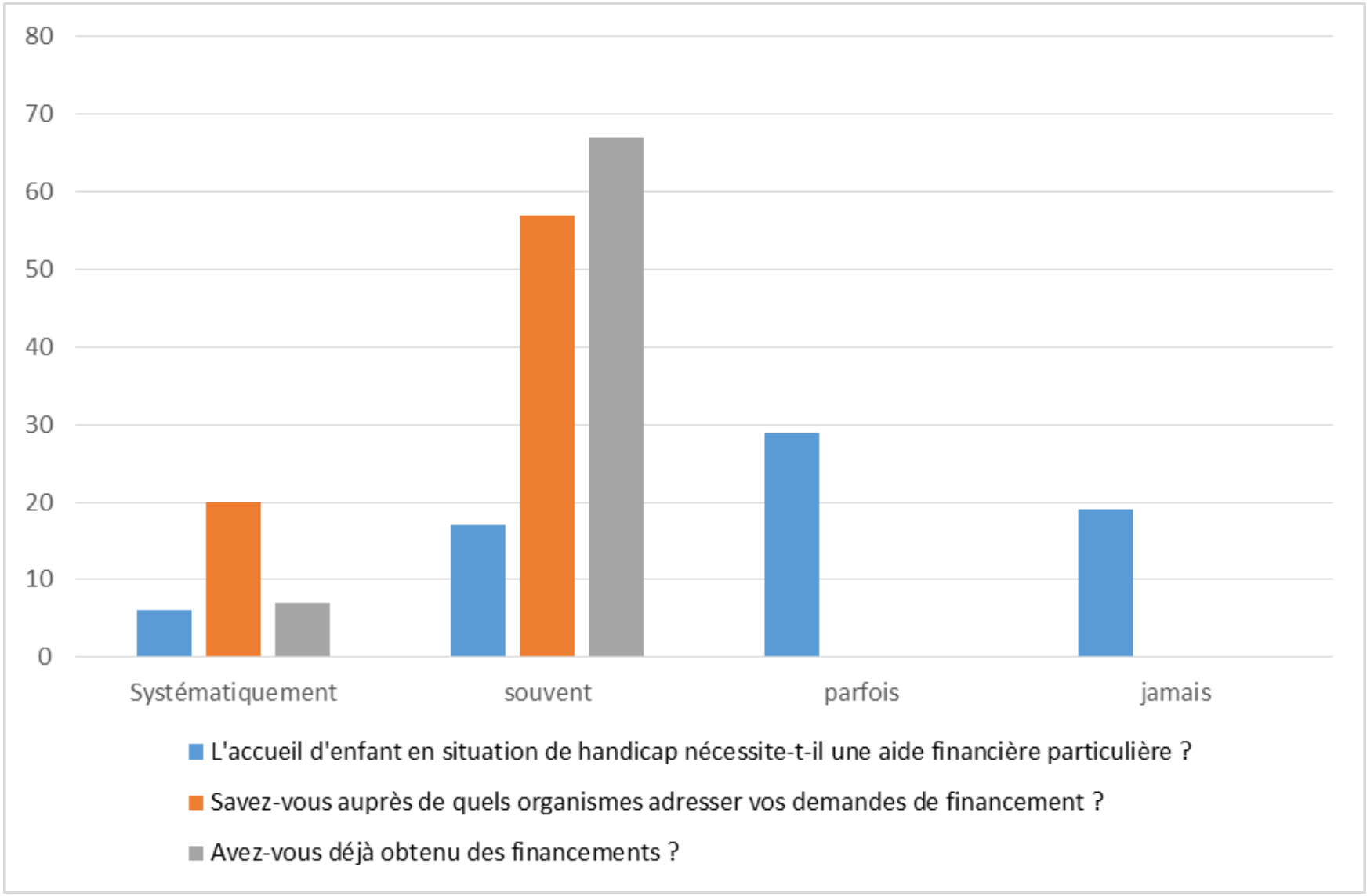
80
70
60
50
40
30
20
10
0
Systématiquement
souvent
parfois
jamais
L'accueil d'enfant en situation de handicap nécessite-t-il une aide financière particulière ?
Savez-vous auprès de quels organismes adresser vos demandes de financement ?
Avez-vous déjà obtenu des financements ?

Conclusion : Les besoins et attentes des professionnels

Ma Communauté de Communes

En matière d'information et d'accompagnement des familles, 3 grands axes se dégagent :

1. Un accompagnement de proximité :

Un relais MDPH plus sectorisé, une personne référente chargée d'accompagner et de repérer les besoins des familles et des professionnels.

2. Simplifier et organiser l'accès à l'information :

Simplifier l'accès à l'information autour d'un guide regroupant les coordonnées des différents organismes en fonction des handicaps, les procédures et les démarches administratives

3. Sensibiliser pour mieux informer :

Organiser des rencontres avec les professionnels dans les structures et les établissements du territoire : descriptif des missions de chacun.
Accentuer et développer l'interaction entre les acteurs éducatifs des différentes structures et établissements (trop de sectorisation empêche et complique l'information et le suivi des enfants)

Les principales attentes des professionnels pour améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap :

1. Le besoin de formation spécifique

2. Des moyens humains supplémentaires favorisant l'accueil

3. Des informations sur les différentes structures et organismes du champ du handicap pour mieux informer les familles

4. Une action mutuelle de sensibilisation du personnel aux différents types d'handicaps

5. Le développement d'un partenariat dans le suivi des enfants avec les intervenants extérieurs, institutions et organismes (partenaires médico-social, éducation nationale, associations, etc.)